



CHRISTIAN PHILIP
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DES DÉPLACEMENTS URBAINS

Lyon, le 29 février 2000

Réf. CP/PG/JK/00.01

Monsieur Yves MARTIN
Ministère de l'Economie, des Finances
et de l'Industrie
Secrétariat d'Etat à l'Industrie
Conseil Général des Mines
22, rue Monge
75005 - PARIS

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier consécutif au déroulement des forums et du colloque « déplacements d'avenir 2000 » et je vous en remercie très vivement.

Je profite de ce courrier pour vous dire également combien j'ai apprécié votre participation à cet événement.

Comme vous en avez déduit de l'article paru dans les Echos ainsi que des discussions avec Philippe GAMON, je suis effectivement convaincu de la nécessité de revoir la tarification et le financement des systèmes de déplacement pour introduire progressivement une tarification de l'usage des voiries, usage aujourd'hui gratuit, mais dont le coût direct et indirect pour la collectivité est très important.

Vous le savez puisque vous avez participé au séminaire de juin 1999 à Lyon, les trois agglomérations de Grenoble, Saint-Etienne et Lyon ont engagé une démarche de réflexion sur ces questions. L'Etat, la Région et les Départements concernés se sont associés à cette démarche, ce qui me semble être la preuve de son caractère fondamental.

./

Le groupement d'études devrait être choisi début mai prochain pour ce qui concerne les analyses techniques et socio-économiques. En ce qui concerne les questions d'acceptabilité socio-politique, il est prévu d'organiser des séances de travail ad hoc.

Je vous propose de participer à l'ensemble de cette réflexion et j'ai demandé à Philippe GAMON de prendre contact avec vous pour préciser les choses si vous en acceptez le principe.

Enfin, nous avons avec les élus de Saint-Etienne et de Grenoble pris l'initiative de proposer au ministre un amendement à la loi en préparation pour ouvrir la possibilité aux agglomérations qui le désireraient d'une expérimentation de nouveaux dispositifs de financement mutualisé des déplacements. J'espère que cette initiative se concrétisera.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Christian PHILIP